

Compte-rendu de l'accueil de M . Hiliassou KONE, maire de Bondoukou (Côte d'Ivoire) suite à l'invitation de Mme Caroline LEROGNON, maire de Fraize.

Les communes de Fraize et Bondoukou ont signé une convention de partenariat dans le cadre de la solidarité internationale et du développement local.

Mme Caroline Lerognon, maire de Fraize, a invité son homologue de Bondoukou à venir à Fraize lors d'un de ses déplacements prévu en France.

C'est ainsi que M. Hiliassou Kone est arrivé à Fraize le 12 décembre 2022 avec malheureusement des conditions climatiques extrêmes (températures largement négatives, neige et brouillard...) que nous n'avions pas connues depuis plusieurs années, ce qui a un peu perturbé le programme pour les activités prévues en extérieur .

Néanmoins, le séjour s'est parfaitement déroulé avec des visites, rencontres et entretiens divers qui ont permis à M. Kone de faire connaissance avec sa commune française partenaire.

Un accueil en mairie le 12 décembre par Mme Lerognon a permis de nouer les premiers liens dans un échange très convivial. Une réception officielle a eu lieu le même jour à 18h au Grand Salon de l'Hôtel de Ville en présence de nombreuses personnes : élus, membres du Comité de Coopération Décentralisée de Fraize (CCD), maître d'œuvre des échanges par subdélégation de la commune, partenaires divers... En marge des interventions de Mme Caroline Lerognon, de M. Claude Jacquot président du CCD et de M. Hiliassou Kone, des contacts ont eu lieu pour évoquer les possibles développements de la coopération entre les 2 communes.

Des échanges de cadeaux ont eu lieu avant la signature de la convention de partenariat scellant l'engagement des deux collectivités pour leurs échanges futurs. Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation très conviviale.

M. Kone a pris connaissance des diverses compétences et activités de la commune de Fraize, sachant que même si son nombre de 3000 habitants ne peut rivaliser avec les 140 000 de Bondoukou, le budget fraxinien est supérieur à celui de la collectivité ivoirienne... La visite des sites communaux s'est faite assez rapidement, sachant que la médiathèque – antenne de la médiathèque de la communauté d'agglomération - était fermée pour plusieurs jours, et que les risques d'un rebond de la crise covid avait réduit les visites possibles (crèche, EHPAD...). Toutefois, celle du verger patrimonial et de l'atelier jus de pommes a retenu toute l'attention de M. Kone dans la perspective du traitement de la pomme cajou à Bondoukou.

Le maire de Bondoukou a visité La confiserie des Hautes Vosges (CDHV), premier site agro-alimentaire de France à être fréquenté (250 000 visiteurs /an) avec les explications dynamiques de son directeur/créateur M. Jean-Marie Claudepierre.

Autre visite d'activité industrielle, celle de Vosges Injection Plastiques (VIP) où

là encore , le chef d'entreprise n'a pas ménagé son temps pour fournir toutes explications utiles sur la fabrication de diverses pièces en plastique destinées à l'automobile, aux appareils domestiques et autres.

Enfin, une visite de courtoisie à M. Régis Salvador, président d' « Amphitéa », une société spécialisée de l'eau, de la source au retour à la nature, par ailleurs sponsor du CCD pour son action à Bondoukou à hauteur de 5000 € pour la deuxième fois, a permis à M. Kone de le remercier spécialement et de l'inviter à investir chez lui, M. Salvador étant déjà allé à Bondoukou en 2016 et s'apprêtant à y retourner l'année prochaine.

Deux découvertes à caractère alimentaire ont été proposées à M. Kone : celle d'une chocolaterie (qui utilisé partiellement du caco de Côte d'Ivoire) et d'une miellerie (plusieurs projets de valorisation du miel, dont certains déjà aidés financièrement dans le cadre du partenariat, étant en cours à Bondoukou).

L'hébergement au « Relais Vosges Alsace » au Col du Bonhomme (anciennement poste frontière entre la France et l'Allemagne) à 950 m d'altitude, avec un cuisinier particulièrement attentionné (voir le menu illustré en pièce jointe) , et des déjeuners pris dans différents établissements locaux , dont un avec des membres du CCD, ont permis de conforter M. Kone dans son action pour le développement touristique, ce à quoi il s'emploie dans sa commune.

Il restait à M. le maire de Bondoukou beaucoup à découvrir, mais le court séjour prévu dès l'origine ne permettait pas d'en faire davantage, d'autant que le froid a été perturbant (M. Kone s'est enrhumé...), mais promesse a été faite d'un retour prochain pour profiter davantage des atouts de Fraize.

M. Kone a tenu à inviter avec insistance Mme Lerognon à venir à Bondoukou et lui a remis le jour de son départ une lettre d'invitation officielle.

Le CCD répondra à l'appel à projets du MEAE pour 2023 et se rendra courant février à Bondoujou pour valider en accord avec les communes dans le cadre de la convention de partenariat les projets à présenter.

Des échanges de jeunes ou de personnels ont été évoqués : à suivre donc et bon vent à cette coopération !

Fraize, le 16 décembre 2022

Claude Jacquot



Dans le hall de la mairie



Accueil dans le bureau de Mme la Maire



Intervention de Mr Hiliassou KONE



Cadeau de Mr le Maire à Mme la Maire



L'éléphant ivoirien !



Signature de la convention



Membres partenaires, élus, amis ....



Avec la collaboratrice de Mr KONE



On parle projets d'avenir



A l'atelier jus de pommes avec Daniel PAIRIS le président de « La Costelle »



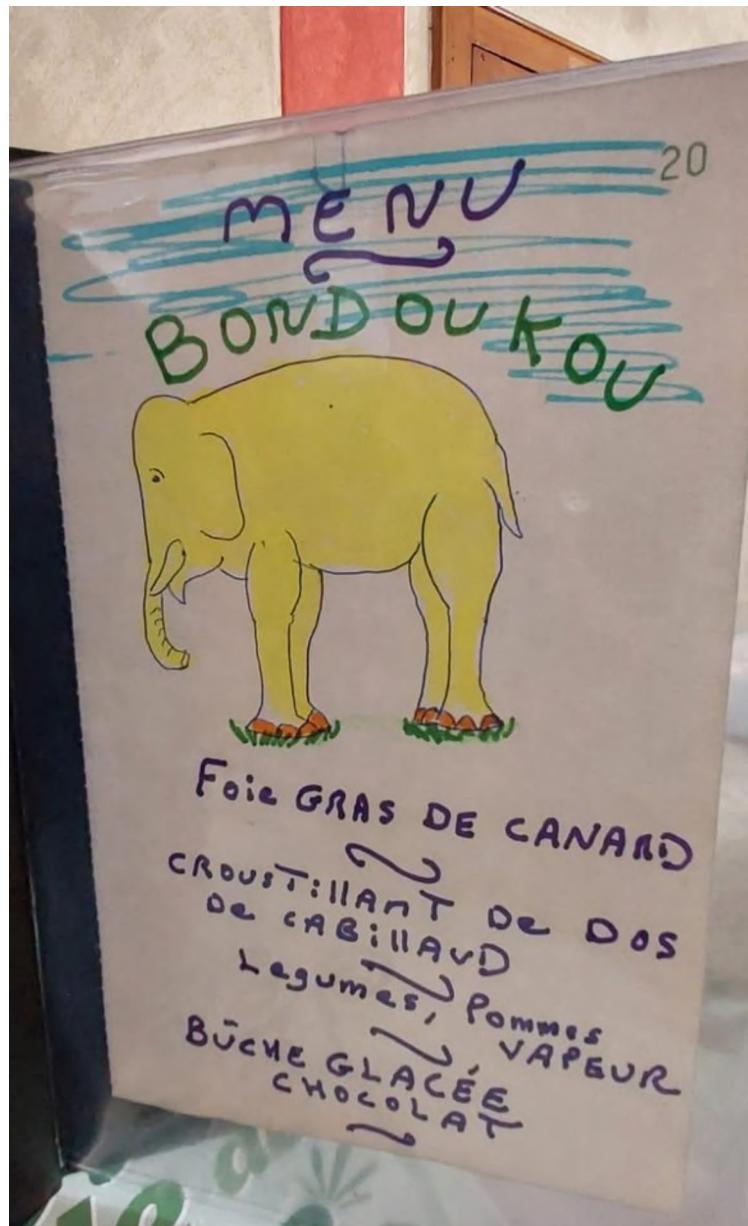
Accueil par Mr David ANTOINE PDG de Vosges Injection Plastiques



Visite de la CDHV (Confiserie des Hautes Vosges)



A la fabrique de bonbons



Menu spécialement composé au Relais Vosges Alsace